



ELECTIONS PARLEMENTAIRES EN REPUBLIQUE DE MACEDOINE

Les élections parlementaires représentent un mécanisme démocratique à l'aide duquel sont élus les députés dans l'Assemblée de la République de Macédoine, en tant qu'organe représentatif monocaméral des citoyens et porteur du pouvoir législatif en République de Macédoine.

Par ce mécanisme, le peuple délègue l'exercice du pouvoir politique à l'organe représentatif lequel, par la suite, représente sa volonté souveraine. Le corps électoral assure le transfert de la souveraineté des citoyens sur les représentants démocratiquement élus.

Les principes de base des élections parlementaires sont régis par la Constitution de la République de Macédoine, alors que les conditions et la procédure d'élection des députés sont régies par le Code électoral.

Conformément à la Constitution de la République de Macédoine, l'Assemblée est composée de 120 à 140 députés. Le nombre exact de députés est déterminé dans le Code électoral et avant l'année 2008 est de 120, ensuite il augmente à 123.

Les députés sont élus pour un mandat de 4 ans au suffrage universel direct au scrutin secret.

Les élections parlementaires ont lieu tous les quatre ans, pendant les 90 derniers jours du mandat de la dernière composition parlementaire, et sont annoncées par le président de l'Assemblée.

Les élections parlementaires ont également lieu en cas d'autodissolution de l'Assemblée (élections anticipées), si la majorité du nombre total de députés se prononce dans ce sens. Dans ce cas, les élections ont lieu dans un délai de 60 jours à compter du jour de la dissolution de l'Assemblée.

DROIT DE VOTE

Droit de vote actif

Tout ressortissant de la République de Macédoine ayant au moins 18 ans, qui a des capacités professionnelles et une résidence permanente dans la circonscription où ont lieu les élections, a le droit de vote.

Lors des élections parlementaires, les ressortissants de la République de Macédoine travaillant ou vivant temporairement à l'étranger le jour des élections, peuvent voter. Ils exercent leur droit de vote au sein des représentations diplomatiques et consulaires de la République de Macédoine à l'étranger.

Le vote n'est pas obligatoire.

Droit de vote passif

Candidat à l'Assemblée peut être tout ressortissant de la République de Macédoine âgé d'au moins 18 ans et ayant des capacités professionnelles, s'il n'est pas en train de purger une peine de prison pour un crime et s'il n'a pas été condamné par une décision judiciaire en vigueur d'une peine de prison supérieure à six mois, dont l'exécution n'a pas encore commencé.

MODELES ELECTORAUX

Le modèle électoral est un ensemble de règles sur la base desquelles les voix des électeurs se transforment en mandats de députés.

Il existe deux types électoraux de base (avec différentes variations possibles): modèle électoral majoritaire et proportionnel.

Selon le modèle électoral majoritaire, dans chaque circonscription il est élu un seul député,

avec le nombre de circonscriptions étant égal au nombre de postes de députés. L'électeur donne sa voix pour un des candidats figurant sur le bulletin de vote. Le mandat parlementaire dans chaque circonscription appartient au candidat ayant reçu le plus de voix (majorité relative ou absolue).

En ce qui concerne le modèle proportionnel, dans chaque circonscription sont élus plusieurs députés et le nombre de circonscriptions peut être différent. Dans ce cas, l'électeur vote pour une liste de candidats (une liste d'un parti politique, une coalition ou une liste de candidats indépendants), alors que la redistribution des mandats est effectuée entre les candidats ou les partis politiques selon la représentation proportionnelle des voix du nombre total des voix.

LES MODELES ELECTORAUX DES ELECTIONS PARLEMENTAIRES EN MACEDOINE (1990 - 2014)

Les premières élections multipartites démocratiques en République socialiste de Macédoine ont eu lieu le 11 novembre 1990, juste après l'introduction du pluralisme politique en septembre la même année.

Les premières élections parlementaires, suite à l'indépendance de la République de Macédoine en 1991, ont eu lieu en octobre 1994.



Timbre de la Poste macédonienne à l'occasion des 20 ans des premières élections multipartites en Macédoine (ФДЦ 19/2010, 11 novembre 2010)

Lors des élections parlementaires en 1990 et 1994 la répartition des mandats des députés a été effectuée à l'aide du modèle électoral majoritaire, par une majorité absolue (lors du premier tour) et une majorité relative (lors du deuxième tour). Lors de ces élections, les députés ont été élus sur la base du principe : un mandat de député – une circonscription.

En 1998 la domination absolue du modèle majoritaire a été abandonnée et le modèle électoral combiné a été introduit: 85 députés sont élus sur la base du modèle majoritaire et 35 députés sur la base du modèle proportionnel. La circonscription pour les 35 places de députés, réparties selon le modèle proportionnel, est le territoire entier de la République Macédoine. La répartition des mandats est effectuée sur la base du modèle d'Hondt, avec un seuil électoral de 5 %.

Lors des élections parlementaires en 2002 a été introduit le modèle proportionnel pour la répartition de toutes les 120 places de députés,

en partageant le territoire de la République de Macédoine en six circonscriptions, dont on élit 20 députés. Afin d'assurer une plus grande représentation des femmes à l'Assemblée, un quota de 30 % est pour la première fois introduite en tant que garantie de la participation du sexe moins représenté. Le même modèle électoral est utilisé lors de la mise en œuvre des élections parlementaires en 2006 et les élections parlementaires anticipées en 2008 (les élections parlementaires de 2008 sont les premières élections parlementaires anticipées qui ont lieu en République de Macédoine).

Conformément aux modifications du Code électoral de 2008, à l'Assemblée de la République de Macédoine sont élus 123 députés. Selon le modèle proportionnel sont élus 120 députés, en divisant le territoire de la République de Macédoine en six circonscriptions, et en élisant 20 députés de chaque circonscription.

Trois députés sont élus par les citoyens de la République de Macédoine qui, le jour des élections, travaillent ou résident temporairement à l'étranger. Ces trois députés sont élus selon le modèle majoritaire, chacun des trois circonscriptions suivantes: une en Europe et en Afrique, une deuxième en Amérique du Nord et du Sud et la troisième en Australie et en Asie.

Ce modèle électoral a été appliqué pour la première fois lors de la mise en œuvre des élections parlementaires anticipées en 2011. Lors de ces élections, les citoyens macédoniens travaillant ou résidant temporairement à l'étranger, ont acquis pour la première fois le droit de voter. Le même modèle électoral a été appliqué lors des troisièmes élections parlementaires anticipées en 2014.

CANDIDATS DEPUTES

Les candidats députés peuvent être désignés par la soumission d'une liste de candidats députés. Le droit de présenter une liste de candidats députés détiennent les partis politiques enregistrés individuellement, les coalitions ainsi que les groupes d'électeurs.

Lorsque l'entité soumettant la liste de candidats députés est un groupe d'électeurs, il est nécessaire de recueillir un minimum de 1.000 signatures des électeurs inscrits dans l'extrait de la Liste électorale de la circonscription concernée.

CAMPAGNE ELECTORALE

La campagne électorale est une présentation publique des candidats et leurs programmes dans la période pré-électorale dont l'objectif est d'influencer la décision des électeurs lors du vote (événements publics, affichage public,

présentations vidéo à des lieux publics, présentation dans les médias et sur Internet, distribution de matériel imprimé).

La campagne électorale commence 20 jours avant le jour des élections et elle se termine 24 heures avant le jour des élections ainsi que pendant le jour-même des élections.

Les organisateurs de la campagne électorale ont le droit d'utiliser sous les mêmes conditions toutes les formes de propagande politique. Pendant la campagne électorale, le radiodiffuseur public est tenu de diffuser gratuitement la présentation politique des participants au processus électoral.

VOTE

Le vote pour les élections parlementaires début à 7h00 du matin et prend fin sans interruption à 19h00.

Les électeurs qui pendant le jour des élections travaillent ou résident temporairement à l'étranger, votent dans les représentations diplomatiques et consulaires un jour avant les élections en République de Macédoine. Le vote a lieu dans le même intervalle de temps, de 7h00 à 19h00, selon le fuseau horaire dans le pays concerné. Egalement, les personnes en détention provisoire ou emprisonnées, ainsi que les personnes déplacées internes, les malades et les personnes handicapées votent un jour avant les élections.

RESUME DES RESULTATS ET REPARTITION DES MANDATS DE DEPUTES

Les résultats globaux du vote sont déterminés par la Commission électorale nationale sur la base des procès-verbaux contenant les résultats résumés de chaque commission électorale municipale. Les résultats sont déterminés séparément pour chaque circonscription.

Au sein de chaque circonscription hors du territoire de la République de Macédoine, chaque candidat qui aura obtenu la majorité des voix des électeurs ayant voté, mais pas moins de 2 % du nombre total des électeurs inscrits dans la circonscription.

Dans les six circonscriptions sur le territoire de la République de Macédoine où les élections ont lieu selon le modèle proportionnel, la répartition de mandats de députés est effectuée par l'application de la formule d'Hondt, sans seuil électoral :

$$\frac{V}{s + 1}$$

V représente le nombre total de voix obtenues par la liste électorale, alors que S est le nombre

de places obtenues par la liste (au début, c'est 0 pour toutes les listes, et la procédure est répétée jusqu'à la répartition des mandats).

Selon le système d'Hondt, le nombre de voix de chaque liste électorale est divisé par 1, 2, 3, 4.....n (n est le nombre de places de députés dans la circonscription). Les quotients obtenus sont disposés selon leur importance, en prenant en considération autant de quotients que le nombre de mandats dans la circonscription. Chaque liste obtient autant de mandats que de quotients contenus dans le nombre de voix. Les mandats sont redistribués selon l'ordre des candidats sur la liste.

A titre d'exemple, supposons que pendant les élections dans une circonscription, dans laquelle sont élus six représentants, participent quatre listes électorales. La liste A a obtenu 330.898, la liste B a obtenu 212.512, la liste C 154.926 et la liste D a obtenu 99.730 voix. Les résultats électoraux de chaque liste sont divisés par 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Liste A	Liste B
330.898:1 = 330.898	212.512:1 = 212.512
330.898:2 = 165.449	212.512:2 = <u>106.256</u>
330.898:3 = 110.299	212.512:3 = 70.837
330.898:4 = 82.724	212.512:4 = 53.128
330.898:5 = 66.179	212.512:5 = 42.502
330.898:6 = 55.149	212.512:6 = 35.418
Liste C	Liste D
154.926:1 = 154.926	99.730:1 = 99.730
154.926:2 = 77.463	99.730:2 = 49.856
154.926:3 = 51.642	99.730:3 = 33.243
154.926:4 = 38.731	99.730:4 = 24.932
154.926:5 = 30.985	99.730:5 = 19.946
154.926:6 = 25.821	99.730:6 = 16.621

Sur tous les résultats, le sixième plus grand est de 106.256, ce qui représente en même temps le dénominateur commun par lequel est divisé le total des résultats de chaque liste, notamment:

$$\text{Liste A} - 330.898:106.256=3$$

$$\text{Liste B} - 212.512:106.256=2$$

$$\text{Liste C} - 154.926:106.256=1$$

$$\text{Liste D} - 99.730:106.256=0$$

L'exemple montre que le parti A obtient trois mandats, le parti B deux mandats, le parti C un mandat, alors que le parti D aucun mandat.

Elections parlementaires 1994

Entité politique	Nombre de mandats remportés	Entité politique	Nombre de mandats remportés
Alliance pour la Macédoine	87	LP	5
PDP	10	SDSM	1
NDP	4	SDPM	1
DPM	1	SPM	1
Candidats indépendants	6	PDA-DPTM	1
PCER	2	SDSM-LP	1
Total			120

Elections parlementaires 1998

Entité politique	Nombre de mandats remportés
VMRO-DPMNE	49
SDSM	27
PDP-NDP	25
LDP-DPM	4
SPM	1
DA	13
SRM	1
Total	120

Elections parlementaires 2002

Entité politique	Nombre de mandats remportés
Coalition Ensemble pour la Macédoine	60
VMRO-DPMNE-LP	33
DUI	16
DPA	7
PDP	2
NDP	1
SPM	1
Total	120

Elections parlementaires 2006

Entité politique	Nombre de mandats remportés
Coalition pour une meilleure Macédoine	45
Coalition Ensemble pour la Macédoine	32
DUI-PDP-DLB	17
DPA	11
NSDP	7
VMRO-NP	6
DOM	1
PEI	1
Total	120

Elections parlementaires 2008

Entité politique	Nombre de mandats remportés
Coalition pour une meilleure Macédoine	63
Soleil Coalition pour l'Europe	27
DUI	18
DPA	11
PEI	1
Total	120

Elections parlementaires 2011

Entité politique	Nombre de mandats remportés
Coalition VMRO-DPMNE	56
Coalition SDSM	42
DUI	15
DPA	8
NDP	2
Total	123

Elections parlementaires 2014

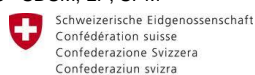
Entité politique	Nombre de mandats remportés	Entité politique	Nombre de mandats remportés
VMRO-DPMNE et autres	61	DPA	7
SDSM et autres	34	NDP	1
DUI	19	GROM	1
Total	123		

Partis politiques

VMRO-DPMNE - VMRO-Parti démocratique pour l'unité nationale de la Macédoine
 SDSM- Alliance sociale-démocrate de la Macédoine
 DUI Union démocratique pour l'intégration
 DPA - Parti démocratique des Albanais
 LDP - Parti libéral-démocratique
 SPM - Parti socialiste de la Macédoine
 PEI - Parti pour un avenir européen
 PDP - Parti pour la prospérité démocratique
 NDP - Parti démocratique populaire
 DA - Alternative démocratique

Coalitions

Soleil Coalition pour l'Europe - SDSM, LDP, NSDP, LP, Nouvelle alternative
 Coalition Ensemble pour la Macédoine - SDSM, LDP, DPTM, OPRM, DLB, DPSM
 Coalition pour une meilleure Macédoine - VMRO-DPMNE, SPM, DS, DOM, DPSM, DPTM, OPRM, VMRO-macédonienne, SDAM
 Alliance pour la Macédoine - SDSM, LP, SPM



Schweizerische Eidgenossenschaft
 Confédération suisse
 Confederazione Svizzera
 Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
 and Cooperation SDC



Ce document est préparé dans le cadre du projet sur la Création et développement de L'institut Parlementaire de l'Assemblée de la République de Macédoine, co-financé par l'Agence suisse pour le développement et la coopération (DDC) et avec le soutien consultatif de l'Institut National Démocratique (NDI). Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les vues de la DDC ou NDI.